

## LE NUMÉRIQUE: MOTEUR DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

### CONTRIBUTION

AVRIL 2025



**“La technologie est neutre jusqu'à ce que nous lui donnions une direction.”**

**Douglas RUSHKOFF,  
écrivain**

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

*"Organe de la démocratie représentative et pivot de la démocratie territoriale, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion est une Assemblée consultative pour ouvrir la voie, éclairer la décision et participer à l'action publique régionale."*



*"Avec une culture du débat constructif, nous, membres du CESER, engagé(e)s et exerçant au quotidien des responsabilités associatives et socioprofessionnelles, mettons en commun et unissons nos connaissances de terrain, pour porter des analyses et des propositions au service de la décision publique régionale"*

# Le numérique : moteur de compétitivité et d'attractivité territoriale

**Contribution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

## ONT PRIS PART AU VOTE :

M. Frédéric ARHAN- HOARAU

M. Jacky BALMINE

M. Fadil BEEKHY

M. Yannick BEREZAIE

M. Eric BODO

M. Jean-Louis CARRERE

Mme. Monique CAUMES

M. Eric CHAVRIACOUTY

M. Janick CIDNEY

M. Joël DALLEAU

M. Alain DAMBREVILLE

Mme. Karine DEFROMONT

Mme. Sylviane DIJOUX

M. Olivier FONTAINE

M. Renaud GILLARD

M. Fabrice HANNI

M. Eric JEUFFRAULT

Mme. Sarah LAMBERT

M. Jean-Marie LE BOURVELLEC

M. Patrick LEPERLIER

## Scrutin

sur l'ensemble du projet présenté par la présidente de la commission EEI, Laurence MACE



39

votants



L'ensemble du projet a été adopté au scrutin public lors de la séance plénière du CESER de La Réunion du

**Mercredi 30 avril 2025**

Mme. Céline LUCILLY

Mme. Laurence MACE

M. Joseph MAGDELEINE

M. Jean-Michel MOUTAMA

M. Pierrick OLLIVIER

Mme. Ingrid OUSSOURD

Mme. Cendrine PEIGNON

M. Emmanuel ROTHÉ

M. Daniel SAVIGNY

M. Guillaume SELLIER

M. Patrick SERVEAUX

M. Willy SHOCK-TORAP

M. Joël SORRES

M. Saméry TECHER

M. Laurent TURPIN

M. Dominique VIENNE

M. Renaud VOKA

Mme. Nathalie WAN-HOO

M. Gérard ZITTE

## Préambule

### « Données, talents, infrastructures : se démarquer pour attirer »

À l'ère où la donnée s'impose comme une ressource stratégique majeure, investir dans le numérique ne relève plus du choix, mais d'un impératif. La compétitivité et l'attractivité ne se décrètent pas : elles se bâissent avec méthode. Le numérique joue un rôle central dans cette dynamique, à condition d'articuler de manière cohérente des infrastructures robustes, une montée en compétences, une maîtrise souveraine des données, et le développement d'une culture partagée de la donnée. En favorisant des coopérations concrètes entre acteurs publics et privés, le numérique devient alors non plus un simple levier technique, mais une véritable stratégie de transformation durable.

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territorial de la République (NOTRe) du 7 août 2015 nomme le Conseil régional comme « responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique » et définit un schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII).

Dans le cadre de son projet de mandature « Pour une Réunion dynamique » et la révision du SRDEII baptisé la « Nouvelle Economie » le 31 août 2022, la Stratégie Réunion Numérique à horizon 2030 a été établie. Cette stratégie est structurée en 4 axes :

- Le numérique pour une société solidaire et inclusive ;
- Le numérique, levier du développement économique ;
- Le numérique, pour un territoire résilient ;
- Maitriser les enjeux de la data et de l'IA.

De cette stratégie découle le contrat de filière numérique 2025-2027, qui est le deuxième contrat de filière numérique régional. Le précédent contrat couvrant 2020-2023 a connu un taux d'achèvement d'environ 60%.

Plusieurs comités de filière numérique ainsi que des groupes de travail, auxquels le CESER a été associé, se sont tenus entre mars et juillet 2024. C'est dans ce cadre que le CESER souhaite proposer une contribution préalable à la sortie du contrat de filière pour suggérer des pistes de réflexions sur la future stratégie régionale numérique en privilégiant volontairement certains angles moins visibles de ce sujet vaste et transversal.

Afin de nourrir ses réflexions, la commission a pu s'appuyer sur plusieurs auditions :

- Une table ronde qui a réuni des acteurs clés du numérique à La Réunion : M. **Bruno BERTIL** (Responsable du service développement numérique du Conseil régional), M. **Denis FABREGUE** (Directeur de la régie THD), M. **Laurent GABORIAU** (Directeur de la technopole de La Réunion) et M. **Anthony PALASSE** (Directeur pédagogique du campus EPITECH et membre de l'association Digital Réunion),

- Une audition de M. **Emmanuel ANDRE** (Directeur général de ZEOP) suivie d'une visite du data center OMEGA 1,
- Une audition de Mme **Marie-Françoise JOURDAN** (Déléguée régionale à l'information et à la sécurité économique), et de M. **Daniel MEMBRIVES** (Président de Solidarnum).

## MOT DU PRESIDENT

« **Ce qui est à notre portée n'est pas seulement la maîtrise des outils, mais la capacité à en faire des leviers d'émancipation collective.** »

Le numérique n'est plus un secteur isolé parmi d'autres. Il est devenu ***l'armature invisible de notre économie***, de notre cohésion sociale, et de notre attractivité territoriale. À La Réunion, dans un monde où l'innovation se confond avec la compétitivité et où la maîtrise technologique conditionne la souveraineté économique, il n'est plus temps d'hésiter. L'avenir ne se devine pas : il se construit avec méthode, ambition et discernement.

Notre île, riche de ses talents, de son dynamisme entrepreneurial, de sa jeunesse connectée, doit ***transformer le numérique en levier de puissance économique***. Non par mimétisme, mais en s'appuyant sur ses forces propres : des infrastructures performantes, un ancrage stratégique dans l'océan Indien, une volonté de développement affirmée par la Région dans la révision du Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII), et dans sa stratégie Réunion Numérique 2030.

Le CESER s'inscrit pleinement dans cette dynamique. À travers cette contribution, il propose d'éclairer les choix publics par une lecture exigeante et pragmatique des conditions de succès : ***renforcer la compétitivité*** en développant la montée en gamme numérique de nos entreprises ; ***accroître l'attractivité*** en connectant La Réunion aux réseaux d'excellence internationaux ; ***garantir l'inclusivité*** en permettant à chaque Réunionnais, à chaque entreprise, quelle que soit sa taille, d'accéder aux opportunités du numérique.

Il ne s'agit pas simplement de suivre la révolution numérique : il s'agit de l'orienter, de l'habiter, d'en faire un moteur d'émancipation collective. Cela suppose de coopérer plus étroitement entre acteurs publics et privés, de responsabiliser chaque partie prenante, de soutenir les dynamiques d'action, et surtout d'élever en permanence les compétences de notre population pour que nul ne soit laissé au bord du chemin.

En refusant l'exclusion numérique, en luttant contre l'illectronisme, en encourageant l'innovation utile, en développant la souveraineté numérique insulaire, nous faisons du numérique ***un projet collectif, au service d'une Réunion plus forte, plus juste et plus résiliente***. Il nous appartient, ensemble, d'inventer cet avenir numérique qui, loin d'effacer nos singularités, les fera rayonner.

À travers ce rapport, le CESER réaffirme son engagement : éclairer sans prescrire, proposer sans imposer, et toujours viser l'intérêt général. Car c'est en investissant dans l'élévation de chacun que nous construirons la compétitivité de tous.

Dominique Vienne,  
Président du CESER de La Réunion

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	9
<b>I/ « Penser local, agir global » : quels atouts et quelles conditions d'accélération du numérique ?</b> .....	12
A. <b>Un cadre propice au développement de la filière</b> .....	12
1.    Un socle juridique et institutionnel sécurisant.....	12
2.    Des infrastructures au service d'un numérique performant .....	13
B. <b>Des pré-requis à consolider pour aller plus loin dans le déploiement</b> .....	14
1.    Des ressources matérielles pour servir la transformation numérique .....	14
2.    Des compétences humaines au cœur des transitions .....	15
<b>II/ Un hub numérique : quels impacts et implications pour le territoire ?</b> .....	18
A. <b>Des conséquences économiques à évaluer pour garantir une efficience de l'action publique</b> .....	18
1.    Un levier de création d'emplois .....	18
2.    Un moteur d'innovation.....	19
3.    Un outil de coopération inter-régionale.....	21
B. <b>Des considérations environnementales et sociales à forts enjeux pour assurer la durabilité et l'appropriation du modèle</b> .....	22
1.    Une empreinte environnementale à maîtriser .....	22
2.    Des effets sociaux à intégrer pour réduire les inégalités .....	23

## Introduction

A l'échelle Européenne, l'Union Européenne a lancé son programme d'action « La Décennie Numérique »<sup>1</sup> qui fixe les objectifs à horizon 2030. Les principaux piliers de cette stratégie sont les compétences, la transformation numérique des entreprises, les infrastructures numériques sûres et durables ainsi que la numérisation des services publics avec un objectif de 100% de services publics clés en ligne. Le deuxième rapport annuel sur l'état d'avancement de la décennie numérique a été publié en juillet 2024<sup>2</sup> avec des constats plutôt pessimistes sur l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, le programme « Connecting Europe Facility » (CEF) contient un important volet numérique avec 1.6 milliards d'€ d'investissements prévus sur 2021-2027 pour améliorer les investissements dans les infrastructures de connectivité numérique en Europe<sup>3</sup>.

Par ailleurs, la stratégie « Global Gateway » pour la période 2021-2027 est une initiative de la commission européenne contribuant au développement des pays partenaires émergents et en développement de l'UE, notamment dans le domaine du numérique (accès aux infrastructures numériques, cadre réglementaire protecteur, développement des compétences) avec une première brique d'investissements sur l'Afrique qui représente 150 milliards d'euros d'investissements pour le renforcement de la coopération<sup>4</sup>. La Réunion a tout intérêt à s'intégrer dans cette programmation et à bénéficier des opportunités offertes au secteur privé européen (identification, cofinancement et réalisation de projets concrets).

Par ailleurs, l'initiative InvestAI a été annoncée avec un investissement de 200 milliards d'euros mobilisés pour l'intelligence artificielle dont 20 milliards d'euros pour des giga usines d'IA<sup>5</sup>.

A l'échelle nationale, avec le plan France Relance de 2020, la France a dédié une enveloppe de 908 millions d'euros pour le numérique qui a été placé en pilier central de cette relance. Les objectifs de ces investissements visaient aussi bien les équipements (par la généralisation de la fibre optique), l'accompagnement à l'inclusion numérique (avec le recrutement de 4000 conseillers numériques) mais aussi la transformation numérique des collectivités territoriales. En ouverture du sommet pour l'action sur l'IA, le président de la République, Emmanuel MACRON, a dévoilé des investissements privés à hauteur de 109 milliards d'euros dans les prochaines années<sup>6</sup>.

Identifié comme secteur d'avenir dans le Livre Bleu des Outre-mer<sup>7</sup>, le numérique présente des opportunités de développement et de croissance dans la mesure où cette transition est accompagnée.

<sup>1</sup> Commission Européenne, [Décennie numérique de l'Europe : objectifs numériques pour 2030](#), 2021

<sup>2</sup> Commission Européenne, [Communiqué de presse « Le deuxième rapport sur l'état d'avancement de la décennie numérique appelle à renforcer l'action collective pour donner de l'élan à la transition numérique »](#), 2024

<sup>3</sup> Agence Exécutive Européenne pour la Santé et le Numérique, [Programme Connecting Europe Facility – Digital](#), 2021

<sup>4</sup> Commission Européenne, [Global Gateways](#)

<sup>5</sup> Commission Européenne, [Communiqué de presse « L'UE lance l'initiative InvestAI pour mobiliser 200 milliards d'euros d'investissements dans l'intelligence artificielle](#), Février 2025

<sup>6</sup> Public Sénat, [IA : ce que l'on sait des 109 milliards d'investissements privés](#), Février 2025

<sup>7</sup> Ministère des Outre-mer, [Livre bleu des Outre-mer](#), Juillet 2018

A l'échelle locale, la révision du SRDEII a doté la Région Réunion d'un cap stratégique à horizon 2030, consolidant les travaux engagés par le premier SRDEII sur les filières stratégiques et définissant de nouvelles filières émergentes clés pour le territoire de La Réunion. Ce nouveau contrat de filière constitue la déclinaison opérationnelle de la stratégie régionale numérique.

### **Comment faire de La Réunion un hub numérique européen dans la zone Indo-Pacifique ?**

**Le CESER a choisi d'intégrer ses préconisations sous 4 axes stratégiques :**

- **Coopérer**, une dynamique de coopération pour mettre en synergie les efforts de chacun ;
- **Responsabiliser**, la responsabilisation des acteurs grâce à des mécanismes de suivi et d'évaluation pertinents ;
- **Agir**, une dynamique d'actions en renforçant la capacité et le pouvoir d'agir de chacun ;
- **Elever les compétences**, une nécessité de développer les connaissances et favoriser l'élévation des compétences.



**Figure – Fleur des préconisations**

Source : Conception réalisation, CESER Réunion (2025)

**Préconisation 1 : Piloter la mise en œuvre du deuxième contrat de filière pour plus d'efficience et d'évaluation en cours de route**

En effet, seules 60 % des actions ont été réalisées dans le premier contrat de filière en raison d'une insuffisance de gouvernance. Ce pilotage pourrait être délégué à un opérateur.

**Indicateur d'impact :** Taux d'illectronisme

**Temporalité :** Long terme

**Chef de file :** Digital Reunion

**Contributeurs :** Conseil régional et acteurs de l'écosystème

**Action :** Publier de manière annuelle le suivi de mise en œuvre par l'opérateur choisi

## I/ « Penser local, agir global » : quels atouts et quelles conditions d'accélération du numérique ?

### A. Un cadre propice au développement de la filière

#### 1. Un socle juridique et institutionnel sécurisant

La Réunion, par son appartenance à l'Europe, bénéficie des accords des régions ultrapériphériques (RUP) qui intègrent ces territoires au marché commun. La Réunion bénéficie donc, sous certaines limites (exclusion de l'espace Schengen, politique douanière spécifique etc.), des règles assurant la libre circulation des hommes, des services et des marchandises. En outre, la possibilité de disposer de fonds européens permettent également de dégager une capacité d'investissement dans des projets structurants pour le territoire.

Par ailleurs, l'indicateur du climat des affaires (ICA), bien qu'en baisse au troisième trimestre 2024<sup>8</sup>, reste plutôt propice. Le cadre juridique stable et le système judiciaire sécurisant peuvent constituer un élément distinctif d'autres pays de la zone.

Face aux enjeux croissants de la cybersécurité, plusieurs dispositifs et institutions se sont formées à un niveau européen par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la stratégie européenne pour les données qui rassemble le règlement sur la gouvernance des données (Data Governance Act) et le règlement sur les données (Data Act). A un niveau national, la loi pour une République Numérique de 2016 vise la promotion d'un numérique plus protecteur des droits des citoyens et les enjeux de cybersécurité sont gérés par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Ensuite, à un niveau régional, avec la régie Très Haut Débit (THD) qui a lancé la marque Cyber Réunion afin d'accompagner les acteurs du territoire sur les risques mais également cartographier les entreprises proposant des offreurs sur le territoire.

**AGIR**

#### **Préconisation 2 : Mettre en place une charte régionale des usages des données**

Le CESER préconise de créer un cadre cohérent et partagé pour une gouvernance des données à l'échelle régionale, fondée sur des principes d'éthique, d'ouverture, de souveraineté et de durabilité, afin de stimuler l'innovation, renforcer la transparence, encourager la coopération entre acteurs et générer de la valeur pour les territoires.

**Indicateur d'impact** : Taux de couverture territoriale

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : opérateurs de données

<sup>8</sup> IEDOM, [Tendances conjoncturelles à La Réunion](#), Décembre 2024

## Action : Démocratiser l'utilisation du portail OpenData

La filière numérique réunionnaise est également structurée dans ses réseaux puisqu'elle s'appuie sur plusieurs acteurs :

- l'association Digital Reunion, créée en 1997 et qui compte 135 adhérents
- la Technopole, qui compte 134 adhérents dans tout le corps socio-économique
- La communauté French Tech, qui existe depuis 2019

Par ailleurs, La Réunion bénéficie d'infrastructures robustes déjà existantes qu'il s'agisse des connectivités routières, aériennes, maritimes, sanitaires mais bien entendu numériques.

## 2. Des infrastructures au service d'un numérique performant

En effet, trois câbles sous-marins desservent La Réunion :

- Le câble South Africa-FarEast (SAFE) de 2002 dont l'obsolescence est prévue pour 2027 ;
- Le câble Lion, mis en service en 2009 ;
- Le câble MElting poT Indianaoceanic Submarine System (Metiss), mis en service en 2021.

Pour se préparer à l'obsolescence de SAFE mais aussi celle de Lion, un projet de nouveau câble sous-marin est en cours de structuration avec la forte participation du Conseil régional aux côtés d'opérateurs. Dans un premier temps, il reliera La Réunion au hub d'Afrique du Sud bien que l'ambition soit d'étendre sa portée à l'Asie.

La situation géo-stratégique de La Réunion est une force puisqu'elle est à la croisée des pays africains mais également asiatiques pour accéder à l'autoroute numérique.<sup>9</sup>

Des projets de data center ont été livrés à l'image d'Omega 1 installé dans la ville du Port, qui est un data center de niveau tier 3 éco-conçu pour permettre une efficacité énergétique. D'autres initiatives devraient voir le jour afin d'assurer la souveraineté numérique de l'île.

De plus, le niveau de couverture du Très Haut Débit est supérieur à La Réunion puisqu'il est de 93.4% comparé à 88% pour la moyenne nationale<sup>10</sup>, qui en fait la 3<sup>ème</sup> région française la mieux fibrée après l'Île de France et les Hauts de France. Même si le taux d'équipement de La Réunion est inférieur à celui de l'Hexagone, il reste relativement élevé. Des initiatives comme le POP ont permis de développer l'accès à l'équipement numérique. La population est plutôt jeune et donc plus encline à se servir du numérique. La stratégie régionale marque une volonté de développer le numérique.

<sup>9</sup> CESER Réunion, [La Réunion dans un monde en mutation : enjeu de souveraineté de nos connectivités](#), Décembre 2021

<sup>10</sup> CESE, [Mieux connecter les Outre-mer](#), Octobre 2024

## B. Des pré-requis à consolider pour aller plus loin dans le déploiement

### 1. Des ressources matérielles pour servir la transformation numérique

Bien que souvent minimisées, des ressources physiques sont cependant essentielles pour garantir le développement du numérique et de ses infrastructures.

D'une part, l'approvisionnement énergétique doit être dimensionné, fiable et durable. En 2022, le numérique représentait 11% de la consommation électrique de la France et cette consommation devrait augmenter de +80% d'ici 2050<sup>11</sup>. Dans un contexte d'électrification du parc de véhicules, la part de production d'énergie à destination du numérique doit être prise en compte. Il faut, en revanche, bien distinguer le numérique « traditionnel » et l'IA générative qui consomme d'autant plus pour l'entraînement de ses modèles de données. Les centres de données concourraient à 16% des émissions de gaz à effet de serre (GES) du numérique en 2022 en France<sup>12</sup>. Les GAFAM se sont d'ailleurs emparés de la question avec entre autres la signature d'un accord entre Microsoft et Helion Energy en 2023 pour l'alimentation des installations par un réacteur à fusion nucléaire d'ici 2028<sup>13</sup> ou encore l'annonce du projet Waterworth de Meta qui va déployer le plus long câble sous-marin du monde reliant cinq continents sur plus de 50 000 kms<sup>14</sup>. Ces investissements posent la question de la souveraineté énergétique.

Lors du sommet pour l'Action sur l'IA, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Dr. Fatih BIROL s'est exprimé « *Notre analyse montre que si l'industrie de l'énergie, le secteur technologique, les gouvernements ne collaborent pas pour fournir l'infrastructure électrique, de nombreux projets pourraient être retardés voire annulés* »<sup>15</sup>. Certaines villes, comme Dublin, ont mis fin à des projets de création de data centers pour permettre de sécuriser l'approvisionnement en énergie<sup>16</sup>, data centers qui représentent déjà 20% de la demande d'électricité.

D'autre part, la gestion de l'eau est également un sujet dans le contexte de stress hydrique auquel la plupart des villes de La Réunion sont exposées. Un data center moyen requiert 400 millions de tonnes d'eau par an dédié au rafraîchissement des machines.

Par ailleurs, le foncier économique doit être identifié et mis à disposition en cohérence avec les schémas d'aménagement. En marge de la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR), il convient de s'assurer que les infrastructures numériques puissent s'implanter en

---

<sup>11</sup> ADEME, Numérique, Janvier 2025

<sup>12</sup> ARCEP, [Enquête annuelle « Pour un numérique soutenable »](#), Mars 2024

<sup>13</sup> Institut de relations internationales et stratégiques, [IA : vers une domination énergétique des GAFAM](#), Février 2025

<sup>14</sup> Meta, [Unlocking global AI potential with next-generation subsea infrastructure](#), Février 2025

<sup>15</sup> Actu IA, [Développement et adoption de l'IA : l'AIE appelle à une coordination renforcée des besoins énergétiques](#), Février 2025

<sup>16</sup> Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), [les nouvelles technologies sont-elles compatibles avec les objectifs de durabilité ?](#), Février 2025

garantissant un certain rééquilibrage entre les micro-régions. Ce foncier pourrait faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique afin de faciliter les démarches d'installation des acteurs du secteur.

En parallèle des ressources matérielles à mobiliser, les ressources humaines doivent être accompagnées pour mener à bien cette transition.

## 2. Des compétences humaines au cœur des transitions

La formation digitale initiale et continue est bien diffuse dans l'enseignement supérieur (niveau BAC à BAC+5) avec l'école du numérique de la CCI, dans le Nord, EPITECH dans l'Est, Rubika dans l'Ouest ou encore Crealise dans le Sud. Ainsi, La Réunion est un DROM très performante en matière d'offres de formation. Toutefois, celles-ci ne concernent pas tous les domaines de la filière numérique et mériterait d'être étayée. Il est à noter que la plupart des parcours de formation disponibles sur l'île sont majoritairement développés par des opérateurs privés.

### ELEVER LES COMPETENCES

**Préconisation 3 : Développer l'intérêt et initier les jeunes à la programmation et à l'électronique** en organisant de manière pérenne et homogène sur l'ensemble de l'île des clubs de robotique/programmation.

Ces clubs pourraient être organisées sous forme de stages vacances aidés par le Conseil régional. Certaines associations le font ponctuellement et sur une seule partie de l'île.

**Indicateur d'impact** : Nombre de participants qui poursuivent en formation avancée

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Ecoles, centre de formation

**Actions** :

- Importer le modèle Station F
- Créer une école de codage
- Proposer des actions ciblées pour les NEETs
- Multiplier les salons autour du numérique

L'excellente maîtrise de la langue anglaise par les professionnels et les étudiants de la filière est absolument nécessaire pour compter parmi les acteurs de l'économie du numérique.

**Préconisation 4 : Améliorer le niveau en langues, particulièrement en anglais, des acteurs réunionnais du secteur à travers des formations de haut niveau en langues et en développant des séjours d'échanges**

**Indicateur d'impact :** Part de réunionnais ayant obtenu une certification internationale en langues

**Temporalité :** Court terme

**Chef de file :** Institut réunionnais des langues

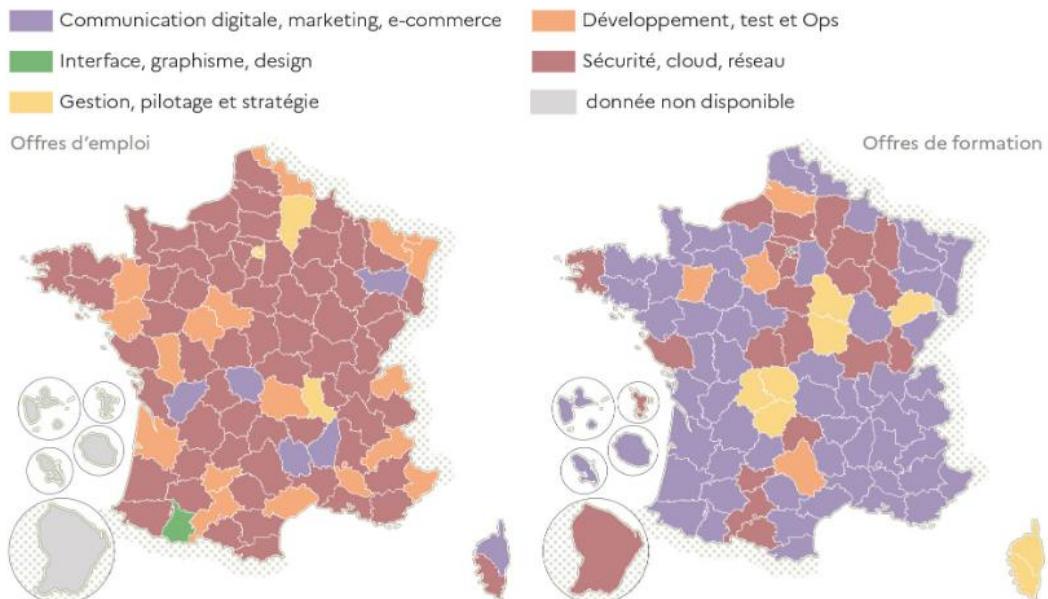
**Contributeurs :** Conseil régional

**Action :** Créer un institut réunionnais des langues, qui serait un acteur privé.

Par ailleurs, un socle de compétences commun, doté d'une certification à plusieurs niveaux, pourrait être mis en place pour l'ensemble de la population, permettant de former un maximum de réunionnais tout en évaluant précisément leur niveau d'usage des outils numériques. A ce titre, des ateliers autour du numérique pourraient être développés dès le plus jeune âge afin de familiariser les jeunes à ce secteur et de leur donner envie de s'y former plus tard.

## Spécialisation territoriale des offres d'emploi et des formations

Famille de métier la plus représentée dans les offres d'emploi et de formation, par département



Champ : France • Sources : Grande Ecole du Numérique (données France Travail et Carrières informatiques, ONISEP, Mon Compte Formation, réseau des Carif-Oref) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 10/2024

Source : Cahier n°4 – Territoires et transitions : enjeux numériques, Observatoire des territoires, 2024<sup>17</sup>

<sup>17</sup> Observatoire des territoires, [Cahier n°4 – Territoires, et transitions : enjeux numériques](#), 2024

**Préconisation 5 : Etendre l'offre de formation en s'assurant qu'elle correspond aux besoins d'emplois pour faire du numérique un levier d'émancipation dès la formation initiale et tout au long de la vie**

Le numérique a un impact certain sur la productivité des entreprises dans la mesure où les compétences suivent, et notamment dans les TPE-PME. L'effet différentiel entre grandes et petites structures est très marqué. A La Réunion, cela se traduit par :

- Un investissement massif dans la formation aux compétences numériques de base et avancées, pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, les salariés et les dirigeants ;
- L'ouverture de filières d'excellence territorialisées en IA, cybersécurité, articulées avec nos réalités sectorielles ;
- Une mobilisation interinstitutionnelle pour détecter et accompagner les invisibles du numérique, dans une logique de droit à la formation tout au long de la vie.

**Indicateur d'impact** : Nombre de personnes diplômées dans le secteur et taux d'insertion sur le territoire

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional, acteur de la formation et France travail

**Contributeurs** : Ecoles et filière de l'éducation

**Action** : Obtenir les données d'offres d'emplois territorialisées de France Travail pour affiner les besoins en formation à l'heure où le Conseil régional travaille au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) qui donne le cadre pour les années à venir.

En complément, un pôle d'expertise avec des compétences dédiées comme la data science, la cyber-sécurité ou encore l'IA doit être mobilisable pour développer la dynamique économique mais également la résilience du territoire.

En effet, la France a enregistré 226 300 crimes et délits pouvant être imputés au numérique en 2024. Les atteintes commises à l'aide d'un outil numérique touchent majoritairement des personnes bien qu'une progression d'attaques à destination des institutions soit à noter (+7%). Les femmes sont les plus touchées par les attaques aux personnes puisqu'elles représentent les deux tiers des victimes et parmi elles, 70% des victimes sont mineures<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Ministère de l'intérieur, [Info rapide n°48 – les infractions liées au numérique enregistrées par les services de sécurité en 2024](#), Mars 2025

## II/ Un hub numérique : quels impacts et implications pour le territoire ?

### A. Des conséquences économiques à évaluer pour garantir une efficience de l'action publique

#### 1. Un levier de création d'emplois

En 2020, la filière du numérique représentait 4600 emplois locaux et ainsi 1% des entreprises réunionnaise<sup>19</sup>. Sur la période juillet 2023 à juin 2024, ce sont plus de 900 déclarations d'embauches qui ont été enregistrées par France Travail dans le secteur à La Réunion avec une pérennité de l'emploi puisqu'un recrutement sur deux se fait en CDI, ce qui est nettement supérieur aux autres secteurs<sup>20</sup>. Développer le numérique permet ainsi la création d'emplois locaux attractifs et à forte valeur ajoutée. Cela évite la fuite de talents après la formation et offre des opportunités de retour pour les réunionnais résident en Hexagone ou à l'étranger et qualifiée dans le domaine. Par la même occasion, cela a donc un impact positif sur la jeunesse. Le secteur numérique, par son caractère innovant et dynamique correspond aux intérêts des plus jeunes générations qui sont nés dans un monde numérique. Cela crée des opportunités pour le retour à l'emploi des décrocheurs scolaires.

#### COOPERER

**Préconisation 6 : Inciter les entreprises à prendre en charge la formation de réunionnais en contrepartie d'un engagement de retour au pays sur une durée déterminée**

**Indicateur d'impact** : Taux d'emploi

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Entreprises et écoles/formation, APEC

Le numérique permet le recours à de nouvelles formes de travail que sont le télétravail, le travail hybride ou la télé-migration. Il est donc possible pour des travailleurs hexagonaux ou internationaux de venir s'installer à la Réunion tout en travaillant pour une entreprise ou une organisation basée hors du sol réunionnais. En effet, l'île présente de nombreuses atouts pour accueillir ces travailleurs à distance qui consomment localement et participent à l'économie réunionnaise.

<sup>19</sup> Sénat, [Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du COVID-19](#), Juillet 2020

<sup>20</sup> L'Eco Austral, [Semaine des métiers du numérique](#), Janvier 2025

## COOPERER

### **Préconisation 7 : Proposer un catalogue des offreurs locaux en matière de numérique afin de mieux les faire connaître à la fois des acteurs de la commande publique mais, aussi des entreprises locales pour soutenir l'ancrage numérique local**

Le marché local est faible et les possibilités offertes en local ne sont pas suffisamment saisies. Par exemple, on constate une faible appétence pour les data-centers régionaux.

**Indicateur d'impact** : Part du PIB régional sur l'économie numérique

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Entreprises

## 2. Un moteur d'innovation

Les investissements dans le numérique favorisent la recherche d'innovation dans de nouveaux produits et services. Ceux-ci peuvent également être digitalisés pour compléter les revenus des magasins physiques.

Le recours à l'IA permet une automatisation des tâches et ainsi une optimisation des processus pour gagner en productivité.

## ELEVER LES COMPETENCES

### **Préconisation 8 : Soutenir l'accès aux technologies numériques pour les TPE-PME**

Le recours aux technologies numériques avancées telles que l'IA, la big data, ou encore la robotique requiert des investissements importants. Or, ces technologies restent très peu utilisées par les petites entreprises, faute de moyens, d'accompagnement et d'écosystèmes favorables. Cela suggère :

- La création de pôles de ressources numériques mutualisées pour les TPE, en particulier dans l'artisanat, l'agriculture, la logistique ou les services ;
- Une politique de soutien différencié à l'investissement numérique, prenant en compte nos réalités d'insularité et de coûts logistiques accrus ;
- L'intégration d'objectifs de numérisation dans nos programmes de relance et de développement endogène via nos 3 chambres consulaires.

**Indicateur d'impact** : Nombre de nouveaux projets utilisant des technologies avancées

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Entreprises, chambres consulaires

L'exportation et l'internationalisation sont des opportunités qui concourent à une trajectoire de croissance et ainsi une augmentation du PIB par habitant. S'il importe de continuer à soutenir le développement des entreprises et start-up réunionnaises, qui performent à l'international l'innovation doit aussi être utile au territoire et au tissu économique local.

## ELEVER LES COMPETENCES

### **Préconisation 9 : Faire du numérique un facteur de différenciation et d'intégration régionale**

Le dernier rapport du Conseil national de productivité (CNP) montre que la France souffre encore d'un positionnement moyen de gamme dans ses exportations, faute de montée en valeur<sup>21</sup>. À La Réunion, cela interroge notre capacité à :

- Créer de la valeur ajoutée exportable par le numérique, à l'échelle de l'océan Indien (e-services, dématérialisation, e-commerce, industries culturelles...) ;
- Développer des offres numériques à impact, ancrées dans nos priorités locales : résilience alimentaire, gestion des ressources, mobilité, santé connectée.

**Indicateur d'impact** : Montant des investissements privés dans le numérique

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Club Export, entreprises

## COOPERER

### **Préconisation 10 : Faciliter l'accueil des chercheurs installés à l'étranger et ayant exercé dans des institutions de renom à l'instar du dispositif passeport talents**

<sup>21</sup> Conseil National de Productivité, « [Un monde en mutation – Productivité, compétitivité et transition numérique](#) », Avril 2025

**Indicateur d'impact** : Nombre de chercheurs insérés dans des instituts de recherches réunionnais

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Université de La Réunion, CIRAD

**Action** : Définir un nombre de passeports talents nécessaires pour les besoins du territoire

### 3. Un outil de coopération inter-régionale

A l'instar du concept des Iles Vanille, une forme de coopération inter-régionale doit pouvoir se former pour travailler sur des sujets communs avec les pays de la zone. Dans le passé, la coopération a été privilégiée dans une dimension Indo-Pacifique qui, sans doute trop vaste, n'a pas abouti.

Une relance des la coopération avec les pays de la Commission de l'Océan Indien est à privilégier, au moins dans un premier temps. En effet, Maurice et surtout Madagascar se positionnent très nettement comme des acteurs digitaux en pleine progression.

La politique de coopération numérique est à inventer à l'échelle de l'Océan Indien. Il conviendra de sortir d'une logique de concurrence pour aller vers une complémentarité et trouver des points de convergence d'actions et de réalisations concrètes.

La Réunion s'est inscrite dans le projet « Digital Islands » qui fait partie du programme INTERREG. Ce projet rassemble 9 îles européennes comme Madère au Portugal, Cres en Croatie mais aussi Mayotte et se focalise sur l'utilisation du numérique dans les services publics et privés mais aussi l'amélioration de la qualité de vie par le recours au numérique.<sup>22</sup>

## COOPERER

### Préconisation 11 : Intégrer les pays de la COI autour du Forum numérique annuel pour que La Réunion soit le chef de file numérique de la zone

Les enjeux de cybersécurité, devenus centraux pour les acteurs publics et privés, doivent impérativement être abordés dans un cadre de forum dédié, afin de favoriser la concertation, le partage de bonnes pratiques et la coordination des actions.

**Indicateur d'impact** : Contrats signés pour le territoire, chiffrage des retombées économiques

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Digital Reunion

**Contributeurs** : Conseil régional, French tech, entreprises

<sup>22</sup> INTERREG, [Digital Islands – Digital Solutions to Empower Island Communities](#),

## B. Des considérations environnementales et sociales à forts enjeux pour assurer la durabilité et l'appropriation du modèle

### 1. Une empreinte environnementale à maîtriser

Le numérique constitue une partie des solutions vertes actuelles en apportant des réponses écologiques à certains usages. Toutefois, il a aussi un impact négatif sur l'environnement.

La gestion des déchets du numérique doit être prise en compte dans la mesure où les durées de vie des équipements électroniques se raccourcissent. Toutefois, la phase de fabrication des équipements et infrastructures numériques représentent 80 % de l'empreinte carbone du secteur. De plus, les composants de ces appareils ont bien souvent nécessité l'extraction de métaux rares tels que le lithium ou le cobalt. Selon l'ONU, la quantité de déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) augmente cinq fois plus vite que leur recyclage. Notons qu'en 2022, les e-déchets ont été correctement recyclés et collectés à seulement 22%<sup>23</sup>. Par ailleurs, les câbles sous-marins ne sont pas recyclés mais laissés en mer. C'est pourquoi, l'augmentation de la durée de vie des équipements et des infrastructures numériques est une des principaux leviers pour réduire l'impact environnemental du numérique.

Dans le cadre du Pacte Vert, la Commission Européenne a mis en place un Passeport numérique des Produits (DPP) qui devrait rentrer en vigueur en 2027<sup>24</sup>. Cette fiche numérique a pour mission de tracer la vie d'un produit de sa conception à son recyclage. Bien que la typologie de produits n'ait pas encore été finalisée, cet outil devrait plutôt s'appliquer sur l'électronique, le textile, mais aussi la construction.

AGIR

#### Préconisation 12 : Créer une filière de recyclage des déchets et de valorisation des matériaux numériques

**Indicateur d'impact** : Baisse du volume de déchets, taux de traçabilité, quantité de déchets revalorisés

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : EPCI, entreprises

**Actions** :

- Faire le lien avec le PRPG
- Mettre en œuvre un plan de formation aux métiers de la réparation des terminaux numériques, notamment en direction des NEETS

<sup>23</sup> ONU, [les « e-déchets » augmentent cinq fois plus vite que leur recyclage](#), Mars 2024

<sup>24</sup> Commission Européenne, [Economie circulaire](#),

- Promouvoir cette offre de seconde main par des campagnes de communication et en montrant l'exemple par la commande publique

## 2. Des effets sociaux à intégrer pour réduire les inégalités

La volonté des politiques publiques tend vers plus de dématérialisation à l'image de mesures comme l'identité numérique régaliennes (France Identité), le site [demarche-simplifiees.fr](http://demarche-simplifiees.fr) ou encore la loi pour une République numérique, dite loi « Lemaire » en 2016<sup>25</sup>.

Cependant, le taux d'illectronisme dans les DROMs était de 26% en 2019 contre 16% pour la moyenne hexagonale. A La Réunion, cela touche 1 réunionnais sur 4<sup>26</sup> et 59% des réunionnais ont des compétences faibles ou inexistantes en informatique contre 48% en Hexagone<sup>27</sup>.

La fracture numérique, telle qu'identifiée dans la contribution « Nouvelle Société Réunionnaise », est donc bien réalité. Corrélée au niveau d'éducation et de revenu, cette fracture concerne désormais les enjeux d'usages et de compétences. Par ailleurs, l'absence de pratiques professionnelles digitales participe à l'éloignement du numérique.

Lors des ateliers menés par Dell et l'Institut pour le futur, 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore aujourd'hui<sup>28</sup>. L'automatisation et la robotisation sont les moteurs de cette mutation du monde du travail. En effet, la robotisation permettrait d'économiser jusqu'à 90% du coût du travail là où une délocalisation pouvait faire économiser jusqu'à 65% du coût du travail selon l'étude du Guardian<sup>29</sup>. Se former au numérique, c'est donc permettre son insertion professionnelle futur et ainsi limiter l'obsolescence des compétences. Dans les années 70, la durée de vie d'une compétence était de l'ordre d'une quarantaine d'année et celle-ci n'est plus que d'une à deux années de nos jours.

**AGIR**

### Préconisation 13 : Equiper les ménages les moins favorisés par l'instauration d'un internet social et par un accès à moindre coût aux équipements numériques recyclés

**Indicateur d'impact** : Taux d'illectronisme

**Temporalité** : Moyen terme

**Chef de file** : Conseil régional

<sup>25</sup> Vie publique, [e-administration : la transformation numérique de l'Etat](http://e-administration.gouv.fr), Septembre 2024

<sup>26</sup> CESE, [Mieux connecter les Outre-mer](http://mieux-connecter.entrepreneur.fr), Octobre 2024

<sup>27</sup> Sénat, [Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du COVID-19](http://www.senat.fr/urgence-economique-outre-mer-a-la-suite-de-la-crise-du-covid-19.html), Juillet 2020

<sup>28</sup> Institute for the future & Dell, [The next era of Human Machine partnerships](http://the-next-era-of-human-machine-partnerships.com), Juillet 2017

<sup>29</sup> The Guardian, [Robot revolution : rise of thinking machines could exacerbate inequality](http://www.theguardian.com/technology/2015/nov/10/robot-revolution-rise-thinking-machines-could-exacerbate-inequality), Novembre 2015

**Contributeurs** : Bailleurs sociaux

**Action** : Organiser des permanences de médiation numérique au sein des résidences

## ELEVER LES COMPETENCES

### Préconisation 14 : Renforcer la médiation numérique vers le grand public et les TPE-PME

Au regard du taux d'illectronisme, il est véritablement possible de parler de fracture numérique. Il s'agit maintenant de lutter contre l'illectronisme avec la même vigueur que la lutte contre l'illestrisme. Une logique « d'aller vers » doit être appliquée afin que le numérique puisse être un facteur de reconquête des droits et non de mise à distance. Des actions ciblées de sensibilisation et de formation sur la cybersécurité sont indispensables notamment pour les publics les plus éloignés du numérique.

**Indicateur d'impact** : Taux d'illectronisme

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Etat, collectivités territoriales

**Action** : Poursuivre l'action des conseillers numériques déployés sur le territoire en pérennisant leurs postes et en les formant régulièrement

Enfin, les femmes sont plus touchées par le risque de perte d'emploi face à l'IA puisque selon une étude menée par Pew Research, elle seraient 21% de travailleuses impactées contre 17% de travailleurs. Cela s'explique principalement par la typologie de postes exposés : employé de comptabilité, agent d'accueil, agent administratif ou encore employé de banque et d'assurances...)<sup>30</sup>

Pour conclure, la France se positionne en 12<sup>ème</sup> position du classement 2022 de l'indice relatif à l'économie et à la société numérique (DESI) des pays européens<sup>31</sup> et 6<sup>ème</sup> sur le pays comptant le plus de centre de données<sup>32</sup>. Afin d'élèver le niveau de compétences de la population mais aussi ouvrir la société réunionnaise au monde, investir dans le numérique est crucial.

En outre, dans une perspective d'évaluation de l'action publique, il sera important de disposer de plus de données actualisées sur la filière sur le territoire.

<sup>30</sup> CESE, [Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général](#), Février 2025

<sup>31</sup> Commission Européenne, [Indice relatif à l'économie et à la société numériques \(DESI\)](#), 2022

<sup>32</sup> Public Sénat, [IA : ce que l'on sait des 109 milliards d'investissements privés](#), Février 2025

## RESPONSABILISER

### Préconisation 15 : S'assurer que l'étude portée sur la filière numérique régionale contienne un état des lieux et une cartographie avec des données actualisées

**Indicateur d'impact** : Taux de réutilisation des données par des acteurs publics et privés

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Opérateurs de données

## RESPONSABILISER

### Préconisation 16 : Structurer l'évaluation autour de trois axes principaux

L'**amélioration continue** des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de filière numérique est nécessaire, afin de garantir leur **efficacité**, leur **pertinence** et leur **contribution à la compétitivité et à l'attractivité du territoire** :

- Pertinence des actions : en lien avec les besoins réels de la filière et les priorités régionales.
- Efficacité opérationnelle : avancement, qualité et efficience des actions engagées ;
- Impact économique et territorial : effets sur l'emploi, l'innovation.

**Indicateur d'impact** : Atteinte des objectifs du contrat de filière

**Temporalité** : Court terme

**Chef de file** : Conseil régional

**Contributeurs** : Pilote désigné

**Action** : Mettre en place un pilotage agile permettant l'atteinte de 50% des objectifs en fin 2026 et la totalité des objectifs à la fin du contrat de filière.

L'intelligence artificielle, bien que centrale dans les dynamiques de transformation numérique, n'a pas pu être traitée en profondeur dans le cadre de cette contribution orientée sur le rayonnement numérique de La Réunion. Conscient de son importance stratégique, tant en matière de souveraineté que de compétitivité, le CESER de La Réunion prévoit d'y consacrer une contribution spécifique ultérieurement, afin d'en explorer les enjeux, les cas d'usage et les leviers d'appropriation à l'échelle du territoire.

# CONTRIBUTEURS

## Remerciements

La commission "Économie, Emploi et Innovation" (EEI) du CESER de La Réunion remercie les personnes auditionnées dans le cadre de cette contribution pour la richesse et la qualité des échanges et contributions lors de la table ronde du 12 décembre 2024 ainsi que les auditions qui se sont tenues au mois de février 2025 :

### **M. Bruno BERTIL**

Responsable du développement numérique au Conseil régional

### **M. Denis FABREGUE**

Directeur de la régie THD

### **M. Laurent GABORIAU**

Directeur de la Technopole de La Réunion

### **M. Anthony PALASSE**

Directeur pédagogique d'EPITECH, membre de Digital Réunion

### **M. Emmanuel ANDRE**

Directeur Général de ZEOP

### **Mme Marie-Françoise JOURDAN**

Déléguée à l'Information Stratégique et à la Sécurité Économiques

### **M. Daniel MEMBRIVES**

Président de Solidarnum

### Composition de la Commission

#### “Économie, Emploi et Innovation” (EEI)

##### Membres composant la Commission au moment de l'adoption de la Contribution

**Laurence MACE** : ----- collège 1

Présidente de la commission EEI au titre de la Fédération des particuliers employeurs (FEPEM),

**Valérie ROCCA** : ----- collège 4  
Vice-présidente au titre de Personnalité qualifiée,

**Ingrid OUSSOURD** : ----- collège 2  
Vice-présidente au titre de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC),

**Jacky BALMINE** : ----- collège 2  
au titre de la Confédération générale du travail de La Réunion (CGTR),

**Eric BODO** : ----- collège 1  
au titre de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL),

**Julie CHATEL** : ----- collège 1  
au titre de l'Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR),

**Joel DALLEAU** : ----- collège 2  
au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT),

**Gilberto DUFESTIN** : ----- collège 1  
au titre d'un accord entre la Fédération bancaire française et la Caisse régionale du crédit agricole,

**Joseph MAGDELEINE** : ----- collège 2  
au titre de la Force Ouvrière (FO),

**Jean-Marie POTIN** : ----- collège 3  
au titre d'un accord entre l'Union fédérale des consommateurs (UFC Que choisir), l'Union des consommateurs réunionnais (UCOR) et de Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

**Patrick SERVEAUX** : ----- collège 1  
au titre du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

##### NB :

- 1er collège : entreprises et activités professionnelles non salariées.
- 2è collège : syndicats de salariés.
- 3è collège : vie collective.
- 4è collège : personnalité qualifiée.



**Rapport élaboré par la commission « économie, emploi et Innovation » du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion.**

**Président :** M. Dominique VIENNE

**Vice-président-e-s :** Mme Christine NICOL et M. Joel SORRES

**Présidente de la commission :** Mme Laurence MACE

**Directrice :** Mme Valérie FERRERE

**Directeur de la publication :** Dominique VIENNE

**Conception et réalisation :** CESER de La Réunion,  
novembre 2024, version 1.1





## Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

73, Boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE



[ceser@cr-reunion.fr](mailto:ceser@cr-reunion.fr)



0262 979 630



[ceser-reunion.fr](http://ceser-reunion.fr)



S'abonner à "L'actualité du CESER",  
la lettre d'information mensuelle  
pour suivre toutes les actualités



OUVRIR LA VOIE,  
ÉCLAIRER LA DÉCISION,  
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE